

155e session du Synode
DE L'EGLISE REFORMEE EVANGELIQUE DU CANTON DE NEUCHATEL
Mercredi 12 décembre 2007 au Château de Colombier

ORDRE DU JOUR

- 07h30** **Café et croissants**
- 08h00** **Début de la session - Accueil et ouverture de la session**
1. Validations d'élections complémentaires de députés et de suppléants
 2. Elections complémentaires : (Annexe sera remise en session)
 - a) Bureau du Synode (1 vice-président et 1 assesseur ministre et laïc)
 - b) Conseil synodal (1 membre ministre et 2 membres laïcs)
 - c) Commission de consécration (1 membre laïc)
 - d) Synode missionnaire (1 député et 1 suppléant)
 - e) Conseil du Fonds immobilier (3 membres)
 - f) Organe de contrôle des finances (1 membre)
 3. Budget 2008 (Annexes 1 et 1a)
 - introduction du Conseil synodal
 - commentaires de la Commission d'examen de la gestion
 - budget 2008
 4. Rapport du Conseil synodal sur les Visions prospectives II, des choix concrets (Annexe 2)
- 11h00** **Culte au temple de Colombier**
Installation de M. Pierre Borer, directeur du Centre social protestant et du pasteur Fabrice Demarle, responsable cantonal des ministères.
Prise de congé des diacres Anne-Christine Bercher et Danièle Huguenin et des pasteurs Antoine Borel, Pierre Burgat, Nicolas Cochand, Jeanne-Marie Diacon, Françoise Dorier, Werner Habegger, Martine Matthey, Béatrice Perregaux Allisson, Christian Reichen et Rémy Wuillemin.
- 12h00** **Apéritif offert par la Commune de Colombier**
- 12h30** **Repas**
- 14h00** **Reprise des débats**
5. Rapport du Conseil synodal sur le réaménagement de la position institutionnelle du Centre social protestant (CSP) dans l'EREN (Annexe 3)
 6. Rapport du Conseil synodal sur une liturgie pour couples liés par un partenariat enregistré (Annexe 4)
 7. Rapport du Conseil synodal sur les vocations (Annexe 5)
 8. Rapport du Conseil synodal sur la consécration (Annexe 6)
 9. Propositions et motions éventuelles des Conseils paroissiaux ou des députés (Annexe sera remise en session)
- 17h00** **Fin de la session.**
La présente tient lieu de convocation des députés

Neuchâtel, le 26 octobre 2007

Le Conseil synodal

Un réseau de personnes, coordonné par la Communauté Fontaine-Dieu - Effata, confie à Dieu, dans la prière, cette session.

Au verso les invités à cette session

./..

INVITES A CETTE SESSION

Eglise protestante de Genève

Eglise évangélique réformée du canton de Saint-Gall

Eglise évangélique réformée du canton de Zürich

Conseil du Synode jurassien

Eglise réformée de France, région Est

Conseil d'Etat

Paroisse de La BARC

Commune de Colombier

Installation de M. Pierre Borer et du pasteur Fabrice Demarle

Prise de congé des diacres Anne-Christine Bercher et Danièle Huguenin et des pasteurs Antoine Borel, Pierre Burgat, Nicolas Cochand, Jeanne-Marie Diacon, Françoise Dorier, Werner Habegger, Martine Matthey, Béatrice Perregaux Allisson, Christian Reichen et Rémy Willemin.

Pasteur Stéphane Rouèche

**155e session du Synode
de l'EGLISE REFORMEE EVANGELIQUE DU CANTON DE NEUCHATEL
le mercredi 12 décembre 2007 au Château de Colombier**

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Séance : 08h00 (entrée : place de l'Arsenal 3^e étage)

Culte : 11h00

Apéritif : 12h00

Repas : 12h30

Mesdames et Messieurs les députés sont priés :

- de prendre place rapidement, **A L'AVANT DE LA SALLE**
- de ne pas quitter la salle avant la fin de la session
- d'aider les rédacteurs du procès-verbal **en se présentant, nom et fonction** et en leur fournissant le texte des interventions si celles-ci ont été préparées d'avance

Carte de présence : A échanger à l'entrée contre la carte de vote.
Prière d'y inscrire le montant des frais de déplacement et/ou d'indemnité pour perte de gain (au maximum 120.- fr.). **Seuls les montants dûment inscrits seront remboursés.**

Empêchements : En cas d'empêchement, les députés voudront bien s'excuser le plus vite possible en renvoyant leur carte de présence à l'adresse indiquée. Les démarches seront alors entreprises pour la désignation et l'information du suppléant.

Carte de vote : Pour faciliter le comptage des voix lors des scrutins, une carte de vote de couleur sera remise à l'entrée en échange de la carte de présence. On comptera donc les **cartes levées**. Il n'est donc pas possible de participer au scrutin sans carte.

Repas de midi : Le repas sera servi. La carte d'inscription au repas, **signée lisiblement**, est à retourner au secrétariat général **jusqu'au 3 décembre au plus tard**.
IL NE POURRA PAS ÊTRE SERVI DE REPAS AUX PERSONNES NON INSCRITES.

Invités : Les invités ont des places réservées à l'avant de la salle. Ceux qui souhaitent prendre la parole sont priés de s'annoncer auprès du secrétaire général.

Parking : La Commune accorde la gratuité du parking du tram de 7h30 à 18h.

La session est publique, les suppléants et personnes intéressées sont cordialement invités à venir suivre les débats. ILS VOUDRONT BIEN PRENDRE PLACE AU FOND DE LA SALLE.

Neuchâtel, le 6 novembre 2007

